

[Allocution du président du Conseil d'Etat de la République de Cuba, Fidel Castro Ruz, à la tribune ouverte de la jeunesse et des étudiants qui a servi de clotûre au Septième Congrès de la Fédération des femmes cubaines, au Palais des congrès de La Havane, le 8 mars 2000 \[1\]](#)

Date:

08/03/2000

On vous a annoncé deux surprises, et vous avez sûrement pensé que j'allais prendre la parole. Ce n'était pas bien sorcier ! (Rires.)

Mais je n'ai jamais travaillé de ma vie avec tant de pression et de hâte que durant ces deux heures, classant des documents, des données, mettant des feuillets en ordre, parce qu'il faut être précis et exact dans des circonstances comme celles-ci, et je remercie Silvio de m'avoir sauvé la vie, même au risque de perdre la voix (rires et applaudissements).

Chères compañeras et chers compañeros,

Certaines personnes se sont demandé fréquemment pourquoi je n'avais pris la parole à aucune tribune ouverte et j'ai expliqué voilà environ cinq jours que ce n'était pas nécessaire.

Je ne sais pas aujourd'hui si c'est une exception ou une combinaison, car la tribune ouverte prend fin, mais pas encore le Congrès de la Fédération des femmes cubaines, auquel je n'ai pas assisté une seule fois, alors que j'ai coutume d'être toujours présent aux congrès, chaque jour et chaque heure. Mais aujourd'hui j'ai quelque chose à dire.

Je ne vais pas parler d'Elián, ou plutôt du cas Elián. En réalité, ce qu'on a commis contre cet enfant est une monstruosité, mais je pense qu'il y a quelque chose d'encore plus monstrueux : la loi d'Ajustement cubain, et je vais le prouver.

Voici quelques dépêches de presse reçues de Miami :

28 février. Un nouveau groupe de cinq immigrants cubains est arrivé aujourd'hui, lundi, aux côtes de la Floride, transportés par de prétendus contrebandiers, ont informé les autorités nord-américaines.

Selon la patrouille frontalière, le groupe qui est arrivé ce matin aux cayes de la Floride a payé cinq mille dollars pour ce voyage depuis Cuba.

28 février. La patrouille frontalière des Etats-Unis a arrêté lundi sept Cubains sans papiers qui sont arrivés aux côtes de la Floride en deux groupes, a informé un porte-parole de ce service.

La patrouille a recueilli un couple havanais à Hollywood (Floride) qui était parti la veille du port de Mariel (Cuba) à bord d'une vedette rapide et qui a affirmé avoir payé cinq mille dollars chacun à un contrebandier, selon l'information fournie par le porte-parole Joe Mella.

Le couple a assuré que six autres Cubains les accompagnaient, mais la patrouille frontalière n'a pas arrêté d'autres Cubains ni le prétendu contrebandier à Hollywood, a ajouté le porte-parole.

2 mars. Vingt Cubains sans papiers sont arrivés sur une île de la Floride, jeudi, à bord d'un radeau de fortune fait de fûts de pétrole vides, a informé un porte-parole de la patrouille frontalière des Etats-Unis. Quinze hommes, trois femmes et deux fillettes.

3 mars. Un total de quarante-huit Cubains sans papiers sont arrivés aux côtes de la Floride en une seule journée, a confirmé ce vendredi un porte-parole de la patrouille frontalière des Etats-Unis.

La police du comté de Monroe (Floride) a arrêté vendredi, au petit matin, un groupe de vingt-huit Cubains qui était arrivé jeudi soir sur une plage du caye Marathon, dans l'archipel le plus méridional de l'Etat, a informé le porte-parole Joe Mella. Dix homme, dix femmes, cinq garçonnets et trois fillettes.

J'ai signalé que l'autre embarcation emportait quinze hommes, trois femmes et deux fillettes.

6 mars. Un groupe de neuf Cubains est arrivé lundi au caye Largo (Floride), ce qui fait un total de quatre-vingt-neuf sans papiers arrivés aux Etats-Unis dans les six premiers jours du mois, a informé un porte-parole de la patrouille frontalière.

En fait, ce sont cent sept cinq jours, car il faut ajouter à ces quatre-vingt-neuf les dix-huit qui, ayant été interceptés en pleine mer, seront rapatriés demain, jeudi, par le service de garde-côtes des Etats-Unis.

Quand nous avons constaté le grand nombre de citoyens cubains transportés aux Etats-Unis à bord de vedettes rapides en provenance de la Floride qui repartent surchargées ou à bord d'embarcations de fortune financées depuis Miami, nous avons demandé aujourd'hui, à neuf heures trente, à la Section d'intérêts des Etats-Unis à La Havane de nous dire d'urgence combien il y avait de femmes et d'enfants parmi les quatre-vingt-neuf Cubains arrivés aux côtes de ce pays du 2 au 6 mars. Le ministère des Relations extérieures qui faisait la demande réclamait une réponse rapide.

Vers quatre heures de l'après-midi, nous avons demandé à la Section si elle avait une réponse. Elle nous a répondu qu'elle n'avait pas encore d'information officielle, bien qu'elle ait téléphoné plusieurs fois à Miami, mais qu'environ cent quarante personnes étaient arrivées aux USA, la plupart dans le cadre d'opérations de contrebande. Elle a ajouté qu'elle insisterait pour obtenir les renseignements que nous demandions, mais qu'elle pouvait nous avertir d'avance qu'il n'y aurait pas d'information au moins avant demain.

Nous avons en fait besoin de disposer de renseignements précis aujourd'hui même : il s'agit selon la Section d'intérêts de cent quarante Cubains.

Comme nous n'avons pas eu de réponse aujourd'hui, et que demain c'est demain, et non aujourd'hui, nous avons dû partir des informations données par les dépêches des 2 et 3 mars : quarante-huit personnes arrivées en deux groupes : un de vingt et un autre de vingt-huit, et un total de vingt-trois femmes et enfants, soit quasiment la moitié - il en manque juste un pour faire la moitié exacte. Si l'on applique cette proportion aux quatre-vingt-neuf, dont parle la dépêche du 6 mars, on peut déduire que cela ferait un total de vingt-quatre femmes, peut-être presque toutes des mères, et dix-neuf enfants. C'est juste un point de départ pour calculer le nombre approximatif de femmes et d'enfants durant ces cinq jours.

Si l'on applique la même méthode aux cent sept qui sont partis de Cuba du 2 au 6 mars, cela ferait vingt-huit femmes et vingt et un enfants.

J'ai dû justement faire tous ces calculs, multiplier, diviser, parce que je n'avais pas encore les données exactes. Les calculs, je savais comment les faire, mais j'attendais les chiffres précis. Je croyais que ça allait être simple et rapide, et j'ai dû pourtant remplir une page entière de chiffres.

Si je me suis trompé dans mes calculs, que ceux qui aiment, comme moi, analyser et vérifier les données me pardonnent. J'ai même utilisé des fractions, mais on ne peut parler de fractions de personnes.... Je devais arrondir aux chiffres inférieurs ou supérieurs, mais j'ai plutôt été prudent dans mes calculs.

En résumé : à ce rythme-là, trente-huit femmes et vingt-huit enfants sont arrivés aux Etats-Unis cette semaine, soit une moyenne de cinq femmes - je suis resté en deçà - et quatre enfants par jour.

Le gouvernements des Etats-Unis consent sans doute actuellement les plus gros efforts pour rendre l'enfant séquestré à son père et à ses grands-mères. Comme le prouve le fait que hier, quarante-huit heures avant l'audience devant la cour qui se déroulera demain, jeudi 9, on a appris qu'Edwin S. Kneedier, le vice-Attorney General, serait chargé de présenter les arguments oraux. C'est là quelque chose de tout à fait inhabituel : on a chargé celui qui est pratiquement le vice-chef du département de la Justice de présenter les arguments du gouvernement devant la cour fédérale.

Nous nous en félicitons, parce que cela élève les possibilités d'une solution relativement rapide du problème, comme l'exige la santé mental et même physique de cet enfant soumis à tant de tourments. Je dis "élève les possibilités d'une solution rapide", ce qui ne veut pas dire qu'il soit absolument sûr que cela se passe ainsi, mettons, en quelque jours ou en quelques semaines.

De toute façon - et c'est ça le plus important - quel sens aurait le retour d'Elián si quatre enfants par jour, vingt-huit par semaine peuvent courir le même sort, voire pire, que celui de l'enfant naufragé qui a survécu à la tragédie ?

Le malheureux voyage qu'a organisé un individu irresponsable, au casier judiciaire chargé, qui n'aurait jamais obtenu un visa d'entrée aux Etats-Unis, a coûté la vie à onze personnes, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants, ou un enfant. Je ne possède pas de précision sur ce dernier point, mais il est sûr en tout cas qu'il est mort au moins un enfant.

Dix jours avant la dépêche du 6 mars, une autre de Miami avait informé d'une autre tragédie.

En fait, les nouvelle sont arrivées le 26, mais j'ai préféré utiliser une dépêche du 28 février parce qu'il donne l'essentiel en plus détaillé. Une dépêche public qui informe ce qui suit :

Privés de nourriture et d'eau, un groupe de balseros qui ont survécu neuf jours en mer avant d'être sauvés face aux côtes de la Floride, ont dû boire leur propre urine, selon ce qu'ils ont raconté à un journal local.

Trois des quatre survivants sortiront de l'hôpital aujourd'hui, lundi, tandis que le quatrième est depuis vendredi dans un état critique dans un hôpital de Miami, au terme d'une traversée au cours de laquelle deux autres immigrants sont décédés.

Les survivants, Jorge Nicolás González, trente-trois ans, Ocar Lázaro García, vingt-sept ans, et Jeinier Alvarez, vingt et un ans, ont raconté leur odysée au journal The Miami Herald.

En se réveillant le vendredi, peu avant d'être sauvés par le service de garde-côtes des Etats-Unis, ils ont constaté que leurs deux compagnons étaient morts.

Le quatrième survivant, Ernesto Molina Ramos, vingt-neuf ans, se trouve dans la salle de soins intensifs de l'hôpital South Shore, où il a été accueilli à cause de problèmes circulatoires provoqués par l'ingestion d'eau salée. Il risque d'être atteint de gangrène à une jambe.

Par la suite, que je sache, on a dû lui amputer une jambe, ou les deux.

Selon Sara Abreu, belle-mère de García, la pénurie à bord du radeau a fini par être telle que Molina Ramos avait permis à ses compagnons de manger son corps au cas où il décéderait.

Le moteur hors-bord était tombé en panne peu de temps après le départ de l'île, ont-ils expliqué.

Deux jours plus tard, une dépêche informait qu'Ernesto Molina Ramos était finalement décédé. Bref, trois sur six ont perdu la vie.

Rien n'illustre mieux que ce cas la monstruosité de la Loi d'ajustement cubain, comme je l'ai dit.

Qui étaient ces six Cubains qui ont vécu une odyssée si dramatique et si cruelle?

Voici quelques renseignements, par ordre alphabétique.

Reynier Alvarez Valdés. Né le 7 septembre 1973. Vingt-six ans (et non vingt et un comme disait la dépêche). Des parents à l'étranger, dont son père qui ne l'a jamais reconnu. Casier judiciaire vierge.

Víctor Manuel Bermúdez Padrón. Né le 15 juin 1958. Quarante et un ans. Casier judiciaire vierge. Vivait dans un milieu clairement antisocial.

Jorge González Aguerreve. Né le 6 décembre 1967. Trente-deux ans. On trouve ce qui suit dans les archives :

Incarcéré pour appropriation indue en 1992 par le tribunal de Marianao. A purgé sa peine à Valle Grande en janvier 1992. Relaxé en février après paiement d'amende.

Incarcéré pour lésions en 1991. Jugé pour malversation. Procès en souffrance pour vol d'un camion de poulets.

Ernesto Jorge Travieso López. Né le 20 juin 1963. Trente-six ans. Les archives contiennent ce qui suit :

Fait des démarches pour émigrer le 17 octobre 1986. Le visa lui est refusé le 11 juin 1990, quatre ans après.

Incarcéré à deux reprises pour départ illégal, de 1990 à 1991 et de 1991 à 1992, pour deux causes différentes.

Voyez un peu : il demande un visa en 1986 et les autorités nord-américaines le lui refusent. Elles font un tri, elles sont strictes, elles ne délivrent pas de visas à n'importe qui. À un contre-révolutionnaire, en vitesse, elles ne délivrent pas de visa à des gens ayant des antécédents donnés. Lui, il tente de partir deux fois, et deux fois il est incarcéré un certain temps puis relaxé.

C'est un ancien droit commun. Pas seulement pour les départs illégaux. Cela apparaît au dossier 0255040. Pesait sur lui une peine de plusieurs années pour vol. On lui refuse le visa, et il recourt aussitôt à la solution du départ illégal. Ah ! mais on le reçoit dès qu'il arrive aux Etats-Unis, même s'il s'agit d'un de ces petits cayes si nombreux de la Floride !

Ernesto Molina Ramos. Né le 10 janvier 1972. Vingt-huit ans. Tentative de départ illégal en décembre 1999 - il ne lui serait jamais venu à l'idée de demander un visa parce qu'on ne le lui aurait jamais délivré ! - et rapatrié par les garde-frontières. En décembre, donc, quand le cas Elián battait son plein. Il tente de partir, il est intercepté et réexpédié à Cuba.

Aux termes des accords en vigueur, les Nord-Américains ramènent ceux qu'ils interceptent en mer, mais ils en interceptent toujours moins. Ils en laissent entrer toujours quelques-uns, un peu plus de 20 p. 100, on ne sait pourquoi ils le font. À mon avis, cette politique a à voir avec les exigences des extrémistes de la mafia qui veulent liquider les accords migratoires entre les deux pays.

Alors, donc, ils le réexpédient ici, et il rentre chez lui avec le même statut d'avant. Le 18 février, il repart pour les Etats-Unis avec un autre qui avait aussi tenté de partir en décembre avec lui et qui avait ; été renvoyé à Cuba en même temps que lui. Deux mois après, donc, ces deux-là repartent illégalement avec quatre autres - cela fait six - pour tenter d'entrer aux Etats-Unis.

Les archives contiennent ce qui suit :

Jugé pour vol au tribunal populaire municipal de Boyeros. Averti en 1998 pour d'autres délits.

Incarcéré pour vol avec effraction et condamné à neuf ans de réclusion qu'il purgeait en décembre 2000. Se trouvait en liberté conditionnelle depuis le 18 juillet 1996, il n'avait donc purgé que six ans de sa condamnation.

Oscar Lázaro García Pérez. Né le 27 juin 1971. Vingt-huit ans. Tentative de départ illégal en décembre 1999, en compagnie de trois autres - dont celui dont je viens de parler - sur une embarcation de fortune. Ramenés par les garde-côtes. Il fait une nouvelle tentative deux mois plus tard, dans ce voyage fatal. Combien de fois une personne dans ces conditions l'aurait-elle tenté et pourquoi ?

Les archives contiennent ce qui suit :

Fait des démarches de départ définitif le 16 avril 1986 au centre territorial d'Immigration et d'extranéité de Mariano, numéro du dossier 86G601542.

Incarcéré pour vol avec effraction, purge sa peine au Combinat de l'Est de septembre 1992 à avril 1994. Cause 556/92, dossier 1282547.

Jugé pour divers larcins sur dénonciation 436/94 présentée au sixième commissariat de la Police nationale révolutionnaire de Marianao.

Jugé pour vol avec effraction, cause 6733/92. C'est peut-être la cause pour laquelle il a été sanctionné.

Jugé pour dommages, pas de date spécifiée.

Jugé pour menaces, dénonciation 9050/92.

Jugé pour complicité d'homicide et port d'arme blanche. Condamné à trois ans, emprisonné en 1989 et remis en liberté conditionnelle le 11 septembre 1990. Dossier 387890.

Comme vous pouvez le constater, entre les personnes qui ont commis des délits, les personnes qui sont en jugement, les personnes qui se trouvent en liberté conditionnelle, il existe un potentiel de citoyens qui ne vont respecter aucune norme, aucune loi : ils tentent de partir et ils le font, on les rapatrie si on les intercepte, et la plupart ne sont pas interceptés. Actuellement, plus de 80 p 100 de ceux qui partent illégalement ne sont pas interceptés. S'ils ne coulent pas, si aucune tragédie ne survient, ils atteignent leur objectif. Et s'ils ratent leur coup et sont interceptés, ils tentent de nouveau.

D'après le calcul des probabilités, très peu doivent le tenter une seconde fois, parce qu'ils ont 80 p. 100 de chances de réussir la première fois. Une seconde fois augmente leurs possibilités. En fait, les chances doublent. Ils ne devront pas le tenter une troisième fois. Cela fait environ 170 chances contre 30.

Et comment éviter ces faits si les Etats-Unis, tout en refusant le visa à ces gens-là, les reçoivent de toute façon à bras ouverts quand ils partent illégalement, sans jamais demander à Cuba - ils ne l'ont jamais fait une seule fois - s'ils ont un casier judiciaire chargé ou non, leur concèdent la résidence légale et l'autorisation immédiate de chercher un emploi, quelque chose qu'ils viennent de rajouter récemment dans leur interprétation de leur fameuse Loi d'ajustement cubain ! Quel emploi vont donc demander ces gens-là s'ils n'ont rien fait d'autre - du moins, ceux dont je parle - que vivre toute leur vie en marge de la loi, sans chercher d'emplois ?

À quoi bon rapatrier à Cuba les gens interceptés en mer et les renvoyer dans leurs foyers, aux termes des accords migratoires en vigueur ? Les rapatriés peuvent tenter autant de fois qu'ils le veulent de partir illégalement, au risque de leur vie, aux Etats-Unis jusqu'à ce qu'ils parviennent à en atteindre les

côtes !

Aux termes de la Loi d'ajustement cubain, tous les aventuriers ou tous les délinquants, qu'ils aient purgé leur peine ou non, qu'ils soient en liberté conditionnelle ou en liberté sous caution rêvent de se rendre de cette manière dans le pays où il y a plus de biens à voler et plus d'espace pour la délinquance. Je ne veux pas dire, bien entendu, que tous ceux qui tentent ou qui ont tenté de gagner les Etats-Unis illégalement sont des délinquants; beaucoup d'entre eux sont des personnes normales qui n'ont pas reçu de visa ou qui l'attendent depuis des années et qui se décident pour la voie que leur octroient les privilèges de la Loi d'ajustement.

Quasiment une dizaines d'années se sont perdues à compter de la signature du premier accord migratoire avec Reagan, qui s'était engagé à délivrer jusqu'à vingt mille visas par an. Et voyez un peu comment les USA ont interprété cette clause ? Ils en ont délivré mille et quelque la première année, et après ils ont même diminué ce chiffre à moins de mille, parce que, selon eux, il suffisait de trois visas par an pour tenir l'engagement souscrit : jusqu'à vingt mille visas !

Qu'ont fait les autorités nord-américaines de connivence avec la fameuse Fondation nationale cubano-américaine qu'elles avaient créée de toutes pièces et voulaient doter d'une assise sociale ? Eh bien, une bonne partie de ces visas qu'elles auraient dû délivrer aux Cubains vivant à Cuba et séparés de leurs familles - puisque cela avait été la raison d'être de l'accord - elles les ont délivrés à des citoyens d'origine cubaine vivant dans des pays tiers, dans n'importe lequel des nombreux pays où vivent des Cubains et qui n'avaient pas pu entrer aux Etats-Unis parce qu'ils ne pouvaient le faire de là dans des vedettes ou sur des radeaux entraînés par le Gulf Stream ! Voilà ce qu'elles ont fait des visas. Et environ cent quatre vingt mille Cubains vivant à Cuba - je crois me rappeler que c'est cela le chiffre - attendaient toujours leurs visas !

Durant toutes ces années-là, - je crois que cet accord a duré autour de neuf ans jusqu'à ce qu'il a été remplacé par celui de 1994 et 1995 sous l'administration Clinton - les visas ne se sont pas montés à dix mille. Et voilà pourquoi les nouveaux accords stipulent : non moins de vingt mille. Cela veut dire que ce chiffre peut être supérieur, si les autorités nord-américaines le souhaitent, mais non inférieur, et de fait, ces quotas ont été respectés. Durant un temps, elles n'ont délivré que quinze mille visas, parce qu'elles ont demandé à Cuba de les aider à résoudre le cas de plusieurs milliers de citoyens cubains se trouvant alors dans la base de Guantánamo. Et nous leur avons donné cette coopération grâce à laquelle un certain nombre de milliers de ceux qui étaient enfermés dans cette installation ont pu gagner les Etats-Unis en deux ou trois ans. Une partie de ce quota de vingt mille visas a été destinée à cela. Ensuite, le chiffre de vingt mille a été rétabli en sa totalité, et les autorités ont parfois donné de deux à trois mille visas de plus.

Combien de vies cette Loi d'ajustement peut avoir coûté à notre peuple pendant trente-trois ans ? Combien de vies d'enfants innocents, arrachés de leurs écoles et conduits à supporter de tels dangers par des mères ou des pères irresponsables, ou trompés par des illusions, ou par de viles campagnes et des exhortations émanant de la propagande massive orchestrée depuis ce pays qui nous impose par ailleurs un blocus et qui tente de nous tuer de faim et de maladies ?

Si les six qui étaient sur l'embarcation de fortune s'étaient noyés, si Elián et les deux autres survivants étaient morts en même temps que les onze autres, personne n'aurait peut-être jamais rien su de sa mort. Pourquoi et dans quel but ?

Sans la Loi d'ajustement cubain, on n'aurait pas vu apparaître la contrebande honteuse et criminelle d'êtres humains qui utilise aujourd'hui des techniques mises au point par les trafiquants de drogues, avec des vedettes rapides équipées de trois puissants moteurs hors-bord qu'aucun navire garde-côtes ne peut intercepter.

Alors, qu'elles voyagent sur des moyens lents de fortune ou sur des bateaux rapides, seules 18 personnes de 107 ont été interceptées; autrement dit, seuls 16,9 p. 100 de celles qui l'ont tenté n'y sont

pas arrivés, et ces personnes conservent la prérogative de le tenter une nouvelle fois, ce qui est vraiment absurde et injustifiable.

Eh bien, aucun contrebandier n'a été arrêté aux Etats-Unis. Aucun ! Le service de garde-côtes a été victime de traquenards, de pièges et de provocations, accompagnés de campagnes sur les médias, d'images qui le discréditent et le démoralisent, si bien qu'il est de moins en moins efficace. Seule Cuba a adopté des mesures sérieuses pour combattre le trafic d'émigrants : des lois qui aggravent les peines jusqu'à la prison à perpétuité, réglementation rigoureuse de la possession et de la construction de bateaux, intensification des mesures de vigilance et de prévention avec le soutien de la population pour éviter ou entraver l'immigration illégale.

Des personnes vivant aux USA sont impliquées dans le trafic d'émigrants, utilisant des vedettes rapides immatriculées dans ce pays, à partir de contrats et de financements qui se font à Miami, en violation des lois du pays. Nous en avons arrêté une soixantaine d'avril 1998 au 20 février de cette année-ci.

Voilà plusieurs mois que nous attendons une réponse à notre offre d'extradition à l'endroit où vivent ces gens-là, aux Etats-Unis, qui les réclament tant quand il s'agit de trafiquants de drogues. Les USA l'exigent même de nombreux pays latino-américains par rapport aux ressortissants de ces pays et y vivent. Il suffit que ces gens aient simplement l'intention d'envoyer de la drogue aux Etats-Unis. Mais ils ne réclament pas les trafiquants de personnes. Ces personnes sont en prison. Une soixantaine. Nous en avons jugé quelques-unes parce qu'au cours de ces aventures, deux ont provoqué la mort de personnes et mis en danger la vie d'enfants qui allaient sur ces vedettes. Elles avaient donc commis le crime ici, et non là-bas. Dans les autres cas, le crime fondamental a été commis aux Etats-Unis, où vivent ces personnes, où elles acquièrent, achètent ou louent les embarcations, où les trafiquants souscrivent les contrats, se font payer pour leurs services et où ils introduisent illégalement les émigrants.

Voilà pourquoi, partant du principe susmentionné, dans les deux cas où le crime principal a été commis dans les eaux de notre pays, et en vertu des nouvelles sanctions, nous avons fait deux procès. Mais il y a les autres cas de résidents aux USA qui ont commis le crime principal là-bas. Ces personnes sont en prison ici. Les parents là-bas s'impatientent et les réclament, et même certains parents de Cuba. Or, on a peur de les juger à Miami, et tout le monde comprend pourquoi. Peur de l'influence économique, du prétendu pouvoir électoral, des défis et des désordres de la mafia cubano-américaine et de ses alliés au Congrès des deux partis, ce qui est honteux et indigne d'une grande puissance.

Par ailleurs, aucun de ceux qui dirigent les USA n'ose reconnaître la vérité, personne ne dit un traître mot du vrai fond du problème délicat qui s'est créé avec l'enlèvement de cet enfant cubain; personne ne parle de cette machine diabolique à tuer des enfants, des femmes, des personnes âgées et des hommes, qu'ils aient ou non un casier judiciaire. Les Etats-Unis n'ont aucun droit de stimuler la mort des citoyens de notre pays, qu'ils soient ou non des délinquants.

Cette machine, cette diabolique machine à tuer et à provoquer des tragédies est justement la Loi d'ajustement cubain. C'est elle qui a provoqué ce problème délicat avec un enfant séquestré qui n'avait pas encore six ans, maintenu arbitrairement dans ce pays et dont le droit de garde a été confié à une personne qui ne réunit pas les moindres conditions morales. Nous le savons bien, nous le savons toujours mieux, dans la mesure où nous avons dû chercher à savoir aux mains de qui était cet enfant.

Voilà pourquoi j'ai dit au début que j'allais parler de quelque chose de plus monstrueux, de plus grave encore que l'enlèvement d'Elián.

Nous lutterons contre cette loi infâme, cette loi infâme et criminelle. Nous n'arrêterons que lorsqu'elle sera abrogée. Ce n'est qu'ainsi que nous serons sûrs que des milliers d'enfants innocents ne seront pas déracinés illégalement de leur patrie, de leur école, privés de leur identité et soumis à des risques mortels ou à la mort.

Même si cela nous fait mal, la Révolution respectera comme quelque chose de sacré le droit de nos

citoyens à l'autorité paternelle, leur droit de partir avec leurs enfants dans d'autres pays par des voies légales et sûres, le droit de choisir une autre identité, une autre éducation, une autre culture, un autre drapeau. Peu importe le nombre d'enfants que la patrie perdra de cette manière. Mais si on prétend le faire par l'emploi éhonté de la force et détruire ainsi l'innocence, l'identité et le sort d'un seul enfant cubain, qui est en conscience la meilleure dignité et le meilleur avenir pour un enfant, eh bien, alors nous sommes tous prêts à mourir pour lui.

La patrie ou la mort !

Nous vaincrons ! (Ovation.)

Version taquigrafica del Cosejo de Estado

Source URL: <http://www.fidelcastro.cu/fr/discursos/allocution-du-president-du-conseil-detat-de-la-republique-de-cuba-fidel-castro-ruz-la>

Liens

[1] <http://www.fidelcastro.cu/fr/discursos/allocution-du-president-du-conseil-detat-de-la-republique-de-cuba-fidel-castro-ruz-la>